

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Text in English and French. Texte en anglais et en français.**

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below / Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x	14x	18x	22x	26x	30x
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12x	16x	20x	24x	28x	32x

78 Droit Canon. No. 1



REPORT OF THE SPECIAL COMMITTEE
OF THE
HOUSE OF ASSEMBLY
OF
LOWER-CANADA,

To whom were referred the petitions of the Church Wardens and Inhabitants of St. Anne de la Perade.

[*Printed by order of the Assembly.*]

RAPPORT DU COMITE SPECIAL
DE LA
CHAMBRE D'ASSEMBLEE
DU
BAS-CANADA,

Sur les pétitions des Marguilliers et Habitans de la Paroisse de St. Anne de la Perade, concernant la Fabrique de cette Paroisse.

[*Imprimé par ordre de l'Assemblée.*]

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

500 02464

REPORT

Of the Special Committee of the House of Assembly of *Lower Canada*, to whom were referred the Petitions of the Church Wardens and Inhabitants of the Parish of *St. Anne de la Perade*, relating to the affairs of the Fabrique of the said Parish;

Your Committee have considered the two petitions referred to them; they afford sufficient evidence that in the Parish in which the petitioners reside, pernicious differences of opinion prevail on the subject of the right of the Parishioners to have a vote in the management of the temporal concerns of the Parish Church; Your Committee are also aware that similar differences prevail in other parts of the Province, which have given rise to litigation in the Courts of Justice, which in such matters generally proves injurious to the interests of Religion and to the peace and welfare of the Parishioners.

Your Committee are aware that the practice in this Province, founded on the Laws of *France*, has been in most instances favorable to the principal Inhabitants of the Parish having a vote in the management of all the temporal concerns of the Church, and if deviations have in other instances prevailed in the lapse of time, they may have arisen from particular local circumstances.

Your Committee are of opinion that it may be expedient to adopt Legislative measures to obviate the present and similar difficulties, by defining the mode in which the principal proprietors in the Roman Catholic Parishes, may have a vote in the management of the temporal concerns of the Parochial Churches.

All which is nevertheless humbly submitted.

(Signed)

J. NEILSON,
Chairman.

RAPPORT

Du Comité Spécial de la Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada* auquel ont été référées les Pétitions des Margueilliers et Habitans de la Paroisse de *Ste. Anne de la Perade*, concernant les affaires de la Fabrique de la dite Paroisse,

Votre Comité a considéré les deux Pétitions à lui renvoyées; elles prouvent par elles-mêmes d'une manière suffisante que dans la Paroisse où résident les Pétitionnaires, il règne de malheureuses différences d'opinion quant au droit qu'ont les paroissiens d'avoir une voix dans l'administration des affaires temporelles de l'Eglise paroissiale : il est aussi à la connaissance de votre Comité qu'il règne des difficultés semblables dans d'autres parties de la Province, et qui ont donné lieu à des chicanes et à des procès dans les Cours de Justice, finissant généralement par faire un grand mal aux intérêts de la religion et par troubler la paix et nuire au bien être des paroissiens.

Il est à la connaissance de votre Comité qu'en conformité aux lois Françaises, la pratique, presque universelle, a été que les notables de chaque Paroisse eussent une voix dans l'administration de toutes les affaires temporelles de l'Eglise, et si dans quelques endroits la pratique contraire a prévalu, cela est venu, avec le temps, de certaines circonstances locales et particulières.

Votre Comité est d'opinion qu'il pourrait être expédient d'adopter quelques mesures législatives pour obvier aux difficultés actuelles et autres de même nature, en déterminant le mode d'après lequel les notables des Paroisses Catholiques Romaines, pourront avoir une voix dans l'administration des affaires temporelles des Eglises Paroissiales.

Le tout néanmoins humblement soumis.

(Signé)

J. NEILSON,
Président.